

Présentation du dossier 32 « *Face aux ruptures, être prêt.* »

Les lignes qui suivent visent à replacer l'article que vous allez lire dans le cadre général du prochain dossier du [Cercle Maréchal Foch](#), « *Face aux ruptures, être prêt* ».



Novembre 2025

Face aux
ruptures,
être prêt.

32

En effet, début 2025, le Cercle Maréchal Foch diffusait via THEATRUM BELLI son dossier de réflexion n° 31 « [Le temps des ruptures](#) ». S'appuyant sur le vote récent de la loi de programmation militaire 2024-30, le dossier prenait acte des nouvelles formes de conflictualité, du retour de la force désinhibée comme composante des relations interétatiques, du choc culturel que le retour de la guerre en Europe orientale constituait pour les populations « *apaisées* » de l'Union européenne, vivant dans un espace sans frontières, sans ennemi, sans idéologie collective...).

On y évoquait les enjeux nationaux et internationaux, les défis technologiques et capacitaires, les questionnements éthiques et moraux qui découlaient de ce « *changement d'époque* ».

Un nouveau dossier, n° 32, est en cours de rédaction, intitulé « **Face aux ruptures, être prêt** ». Sans empiéter sur le rôle des organismes officiels et s'inspirant de la version 2025 de la revue nationale stratégique, il vise à dégager des principes généraux ou des orientations plus techniques qui pourraient soutenir les réflexions de tous ceux que le sujet de la défense nationale, dans le cadre européen, intéresse et, aujourd'hui, préoccupe. Ce dossier se refuse à un pessimisme qui encombre souvent les analyses de la situation actuelle et, en contrepoint de ce pessimisme du chemin à parcourir, entend mettre en avant un optimisme d'action et du but atteignable. Il entend cependant rester lucide et réaliste en s'appuyant sur l'expérience du passé, lointain comme plus récent...

Les allusions à « *l'entre-deux guerres* » étant nombreuses aujourd'hui, la première partie du dossier regroupera quelques éclairages sur les années 1935-1940. Il ne s'agit pas réécrire « *L'étrange défaite* » sans le talent de Marc Bloch, mais de choisir dans les prémices de la catastrophe de 1940 quelques instants où, avec le recul, il paraît incompréhensible qu'un voyant rouge ne se soit pas allumé sur le tableau de bord national, ou plutôt, s'étant allumé, pourquoi il fut si difficile de se préparer à l'épreuve qui s'annonçait.

Plus près de nous, la deuxième partie fait appel directement à nos rédacteurs, tous acteurs de la fin de guerre froide et de « *la guerre mondiale de la France* » pour reprendre le titre d'un livre récent de Michel Goya. À partir de la fin des années 1970, et surtout de 1990, les armées françaises (et l'on s'intéressera plus particulièrement à l'armée de Terre) ont été placées dans des situations opérationnelles imprévues, lointaines et exigeantes, dans un contexte de réduction de leurs moyens. De l'avis général, si les buts politiques furent loin d'être toujours atteints, les buts militaires le furent, avec plus ou moins de publicité, au prix d'efforts, y compris humains, souvent occultés. Cette partie récapitulera certains de ces efforts et permettra, nous l'espérons, de croire au « *succès des armes de la France* » pour les défis qui s'ouvrent désormais à nos armées.

La troisième partie se lancera dans l'exercice de la prévision dont on sait la difficulté, surtout, pour reprendre la boutade célèbre, lorsqu'elle traite de l'avenir. Il s'agira en fait d'un exercice de conviction de la part de rédacteurs qui, forts de leur expérience passée mais également de leur enracinement dans les réalités du moment, mettront sur la table « *de la nourriture pour l'esprit* », sans obligation de consommer !

Innovation majeure par rapport aux dossiers précédents, nous avons choisi de ne pas attendre d'avoir réuni l'ensemble des contributions de ce dossier n° 32 pour les mettre à la disposition de nos lecteurs. Elles seront publiées par THEATRUM BELLI au fur et à mesure de leur disponibilité, avant d'être réunies sous une forme complète. Vous trouverez donc ce rappel du but général et de l'articulation du dossier en tête de chaque publication, accompagné de l'indication de la partie à laquelle elle se rattache.

Par le Général (2S) Hubert Bodin

Au moment de la suspension de la loi sur le service national, le Général Bodin était en charge au SGDN des formes civiles du service national, comme secrétaire de la commission interministérielle traitant du sujet. Dans ce cadre, il fait partie du groupe de travail qui a lancé et suivi la consultation nationale sur le désir des Français en remplacement du service militaire. Il a été ensuite secrétaire général de la *Commission Armées-Jeunesse* et à ce titre a suivi attentivement la mise sur pied et l'organisation de la *Journée d'appel et de préparation à la défense* (JAPD) dans sa première version. Au moment où « *l'esprit de défense* » redevient un sujet public, il nous livre ses idées sur la façon de mobiliser les Français face au retour des menaces en Europe.

« *La France doit accepter de perdre ses enfants* ». Le chef d'État-Major des Armées, le général Mandon, a par cette déclaration au Congrès des maires de France, remué l'opinion publique, suscité commentaires et débats.

Ainsi, pour la première fois sans doute, depuis la chute du Mur de Berlin, on entendait en France, sous cette forme, un propos évoquant une guerre possible sur le territoire européen. Réalité, fiction, mise en garde ?

En fait, toute l'Europe est en état d'alerte et voilà qu'un certain nombre de pays sont en train d'imaginer, de mettre en place, des mesures préventives face à une possible agression, au moment où l'attitude américaine, changeante au gré de l'humeur de son président, n'est en tous cas guère encourageante quant à son soutien à l'Europe.

En France, le Président de la République vient d'annoncer l'instauration d'un service militaire volontaire tandis que l'augmentation du budget de la Défense est actée. C'est une première action visant à l'implication des Français, mais il faut se poser la question de savoir si cette mesure est suffisante pour être la bonne réponse à la menace.

L'implication citoyenne doit commencer par l'adhésion aux mesures décidées et l'incitation à y participer. Elle repose sur une séquence de formation ciblée sur une tranche d'âge, entretenue par une information régulière destinée à tous. Bien sûr, elle nécessite l'acceptation des mesures de contrainte touchant l'ensemble des Français.

Ainsi, la réponse à l'implication des Français dans l'effort de Défense passe par trois impératifs :

- L'affirmation de la volonté du pays à se défendre, se traduisant par une augmentation significative du budget consacré à la Défense.
- L'information ciblée des citoyens entretenue dans la durée.
- Un temps court mais obligatoire d'information de la jeunesse.

De telles mesures seront bien perçues par l'adversaire qui attend nos réactions, surtout si elles s'inscrivent dans une volonté européenne commune et concertée.

Ne pas cacher la réalité de la menace

L'implication des citoyens dans l'effort de défense est largement justifiée au niveau européen par la réalité d'une menace russe, ce qui explique les premières réactions dans les pays d'Europe et notamment en France.

Les faits sont clairs. Un pays, la Russie, a tenté d'envahir un pays européen, l'Ukraine. Il est probable que Vladimir Poutine n'imaginait pas une telle suite à sa tentative. Il s'agissait évidemment pour lui d'une opération rapide renversant le régime ukrainien en place, le remplaçant par un régime ami et mettant l'Europe devant le fait accompli : soutien d'une révolution justifiée, répétition du scénario de la Crimée en 2014, bref, une « *opération spéciale* ».

Or la réalité est maintenant une guerre de type conventionnel entre deux pays et la menace d'une extension dans les temps à venir d'autant plus inquiétante que l'appui des États-Unis n'est plus du tout assuré, loin s'en faut !

Nous sommes en pleine phase politique et la réponse est d'abord au niveau des signes envoyés à l'adversaire potentiel. Le premier est l'augmentation annoncée des budgets de la défense. Si l'on prend le cas de l'Allemagne, c'est considérable. Le pays porte ses dépenses militaires à 3,8 % de son P.I.B. en 2029 alors qu'il n'était que de 1,1 % en 2016 !

Le second message est aussi clair puisqu'il s'agit de l'augmentation des effectifs sous les armes. Les solutions sont assez semblables d'un pays à l'autre. Dans les pays où le service militaire est obligatoire, comme le Danemark, obligatoire mais largement partiel puisqu'il résulte d'un tirage au sort, le pays vient d'étendre l'obligation aux femmes depuis le 1^{er} juillet 2025 et prévoit d'étendre la durée de 4 à 11 mois. Le parlement allemand vient d'acter le retour du service militaire, volontaire pour l'instant ; la Lituanie quant à elle vient de rétablir la conscription.

Où en sommes-nous en France ? La loi de programmation militaire a permis de porter le budget de la Défense à un niveau raisonnable et l'on peut espérer que la progression continuera comme annoncé le 14 juillet 2025. S'agissant du service militaire, le Président vient de relancer le service national, en grande partie militaire avec 2 milliards d'euros supplémentaires alloués au projet de loi de programmation 2026/2030. Cette contribution financièrement importante reste cependant modeste en ambition d'effectifs.

En faisant le bilan de toutes ces initiatives, on peut voir une volonté d'affirmation de la défense. Elle est positive mais insuffisante si elle n'est que physique et matérielle. Si elle s'adresse à l'adversaire, il reste à convaincre nos citoyens.

Redonner de la force à la parole officielle

L'affichage de l'effort de défense doit en effet être accompagné en interne par une action d'information et de sensibilisation des citoyens, action difficile dans une démocratie baignant dans les media.

Autant une sensibilisation des citoyens va de soi dans un pays en guerre ou limitrophe des combats, autant elle n'est pas évidente dans un pays plus éloigné.

En Ukraine ou en Israël, les citoyens vivent au quotidien sous les menaces. Cependant, malgré ce qui est vécu et perçu, l'information reste importante pour permettre une vue d'ensemble sur les opérations en cours, éviter les rumeurs, la panique. Les pays voisins de l'Ukraine, Pologne et Pays baltes ont les mêmes besoins. Bien qu'en démocratie, la guerre impose un contrôle des informations de la part des gouvernements, ce qui semble ni contesté ni contestable.

Chez nous, en France, c'est beaucoup plus difficile. Outre l'indifférence qui est une attitude largement possible, le fait d'être en démocratie, ce qui est une chance pour nous, d'être un pays libre et ouvert aux médias, va largement compliquer la tâche des dirigeants pour assurer notre information, voire susciter notre adhésion. Le système démocratique nous donne la possibilité, si nous le désirons, d'être au cœur des débats. Car, il est bien clair qu'une augmentation significative du budget de la Défense ne va pas être acceptée sans contestations, débats parlementaires ou motion de censure suivant le cas. Mais ceci sera loin d'intéresser tous les Français.

Et puis, il y a les media ! Là encore, la liberté existe toujours chez nous. Quels sont les risques ? Ou on en dit trop, ou on n'en dit pas assez ou on dit n'importe quoi. Trop ou mal compris peut amener à la panique car les media jouent beaucoup sur le sensationnel. Nous avons des adversaires qu'il soient Russes ou fondamentalistes islamistes qui sont passés maîtres dans l'art de la désinformation et qui, surtout par les réseaux sociaux, savent subtilement influencer l'opinion.

Que pouvons-nous faire ? Que peuvent faire nos dirigeants ? Nous sommes en plein débat sur le contrôle des réseaux sociaux, mais il est impossible de tout contrôler sans censure, ce qui n'est pas envisageable.

Cependant, d'une certaine manière, il y a la possibilité d'entrer dans le jeu. Certains politiques l'ont bien compris : le président Trump en est un bon exemple !

Il y a des « *influenceurs* » dans tous les domaines. En religion, par exemple, nous trouvons des imams, des pasteurs et même des prêtres catholiques qui ont une armée de « *followers* ». Serait-ce incongru d'avoir des influenceurs de la Défense ? Civils ou militaires, c'est une piste à examiner.

Mais surtout, il faut privilégier la parole officielle. De Gaulle l'avait bien compris et a su très habilement se servir de la télévision encore à ses débuts pour toucher la Nation sur les grandes questions du moment. Dans un pays en construction après l'indépendance, la Côte d'Ivoire, le Président Houphouët-Boigny, faisait à la radio, tous les matins, une petite leçon de civisme. Aujourd'hui, le Président Zelensky fait un point de situation chaque jour.

Bien sûr, nous n'en sommes pas là, mais il paraît nécessaire qu'une voix officielle tienne les Français au courant de la situation. Le Président de la République, chef des armées y est là pleinement dans son rôle.

La fréquence de ces interventions est à étudier. Il paraît bon que ce soit régulier, trimestriel ou mensuel...

Ainsi, les Français seront informés et invités ou incités à faire corps avec l'ensemble du pays. Mais il est clair qu'une bonne partie de nos concitoyens, peu enclins à « *faire de la politique* » ou même remontés contre le pouvoir, rejetteront ces messages. Alors, faut-il contraindre ? Même dans une démocratie, il y a des solutions.

Revenir à la « Semaine citoyenne » obligatoire ?

L'implication des citoyens dans l'effort de défense, si l'on veut toucher tout le monde, exige des solutions contraignantes.

Si nous restons aux mesures annoncées, nous ne toucherons qu'un certain nombre de « *convaincus* ». Il est probable que le service militaire envisagé aura un certain succès. Peut-être toucherons-nous 50 000 jeunes sur une classe d'âge dépassant encore 600 000. Et les autres ? Les indifférents, les hostiles ?

Un constat s'impose en tous cas : la *Journée Défense Citoyenneté* actuelle est globalement rejetée. Il faut entendre les commentaires de jeunes en fin de journée ! La perspective de rendre cette journée plus « *militaire* » est une bonne chose mais ne suffira pas. Le Service National Universel, en phase d'extinction sous sa forme actuelle, n'a pas convaincu non plus.

Il faut donc s'orienter vers une autre solution en gardant le caractère obligatoire encore possible dans notre pays.

Revenir au service national obligatoire, en majorité militaire, est une illusion. Certes, la loi de 1997 le permet puisqu'il n'y a eu que « *suspension* » du service national et non « *suppression* ». N'en déplaise à tous ceux, surtout les plus anciens, qui vantaient la discipline et le brassage social, n'en déplaise aussi aux militaires qui ont connu la conscription et qui peuvent témoigner de la compétence, de l'efficacité, du bon esprit de beaucoup de nos appelés. Ce retour exigerait d'abord un vote du Parlement et même s'il était favorable, on se heurterait à des problèmes d'infrastructures difficilement envisageables en termes financiers.

Il reste la solution, déjà évoquée dans un précédent article, du *Rendez-vous Citoyen*. C'est ainsi que devait s'appeler la semaine obligatoire proposée par le gouvernement. Il faut se rappeler qu'après la décision de suspension du Service National, en février 1996, il y a eu un grand débat national, organisé dans chaque département, chaque commune pour savoir s'il était souhaitable de garder une obligation et de savoir sous quelle forme. L'affirmation de la nécessité de l'obligation a été très majoritaire et la proposition d'une semaine citoyenne a été entérinée. Le *Rendez-vous Citoyen* a donc été étudié. Il aurait été adopté si, malencontreusement, une dissolution de l'Assemblée n'avait pas eu lieu. Le Parti Socialiste reprenait la majorité, ce qui, au moins pour les partisans du service militaire pouvait être favorable au projet de la semaine citoyenne, le parti ayant beaucoup œuvré pour y parvenir. Désillusion ! Le projet, jugé trop coûteux est passé, d'une semaine à une journée : la JAPD !

Sans rentrer dans les détails et en sachant que plusieurs modalités sont possibles, rappelons

l'essentiel de cette semaine que nous proposons :

- Présentation d'une séquence d'histoire et de géographie resituant notre pays dans le monde et dans le temps. Il faudra s'entourer de toutes les garanties pour que cette séquence ne soit pas critiquée comme idéologique.
- Présentation des institutions et de leur fonctionnement.
- Présentation de toutes les institutions ayant trait à la défense : armée, gendarmerie, police, douanes, pompiers, services sociaux divers.
- Journée souhaitable de présentation de matériels militaires, car bien entendu, c'est le moment ou jamais de travailler pour le recrutement.
- Journée de tests médicaux et psychologiques, permettant de déceler les possibilités de chacun. Cela rappellera aux anciens les « *trois jours* » effectués dans les centres de sélection avant le service militaire. L'intérêt en est double, permettant à chacun de déceler des possibilités peut-être insoupçonnées et pour les armées de détecter des profils intéressants pour un engagement d'active ou dans la réserve.
- Enfin, pour clôturer, une cérémonie de présentation au drapeau.

Les formules pour mener cette semaine sont diverses. Cela pourrait se faire au niveau régional en remettant sur pied non pas de nouveaux centres de sélection mais un minimum d'infrastructures tout en assurant l'hébergement. Il est aussi envisageable de descendre au niveau départemental mais il faut assurer que ce ne sera pas une présentation au rabais.

Plusieurs solutions sont aussi à étudier pour choisir entre une convocation à âge unique, l'année des 18 ans par exemple, ou une convocation dans un créneau plus large entre 17 et 25 ans par exemple.

Pour finir, l'idée d'un service militaire obligatoire pour les élèves des grandes écoles reste bien sûr à creuser.

En tout état de cause, ce serait financièrement lourd, de l'ordre de plusieurs milliards d'euros, mais ce serait une réponse beaucoup plus pertinente pour l'esprit de défense, que la mise sur pied d'un service national uniquement ouvert aux volontaires et répondant à des besoins plus immédiats.